## EAU SECOURS !... la SANTÉ en DANGER !

• Outre la dangerosité des produits utilisés, le risque majeur provient des boues de forages stockées dans des bassins de surface (arsenic, plomb, mercure, radium, uranium, tous présents naturellement dans le sol) et du méthane (étourdissements, dangers d'explosions…).

• 56 % des arbres d'une forêt expérimentale sont morts au bout de 2 ans, au contact de 300 000 litres de liquide de fracturation (Ministère Agriculture USA 2008).

• Étude en Pennsylvanie : sur 41 produits, 70% ont des effets nocifs sur : les yeux, la peau, le foie, les systèmes digestif, respiratoire et nerveux (xylène, aluminium, hexane...), cancers (benzène, oxyde d'éthylène…), effets sur la reproduction (acide borique, toluène).

## ON NE PEUT PAS LEUR FAIRE CONFIANCE !

• Selon l'Institut Français du Pétrole : ***entre 30% et 80% de l'eau n'est pas récupérée après un forage et reste dans le sous-sol.***

• Selon K. Nordstrom (US Geological Survey) : ***La forte concentration de sels minéraux remontés stérilise les sols et y détruit toute forme de vie.***

• Selon Martine Ouellet, députée (Québec) : ***Les usines d'épuration municipales ne sont tout simplement pas conçues pour traiter les eaux usées de la fracturation hydraulique.***

• Selon l'Institut National de Santé Publique québécois : ***Le potentiel de radioactivité des débris de forage, des eaux usées, ainsi que des eaux sursalées, est réel.***

## POLLUER EN TOUTE IMPUNITÉ.

La loi de finances de janvier 2012 exonère TOTAL du paiement de la Taxe sur les Activités Polluantes (TGAP), de 4,43 millions d'euros, auquel l'avait pourtant condamné le Tribunal de Paris en avril 2011, pour la pollution du site gazier de Lacq.

## ALORS QUE FAIRE ???

Définir l'utilisation de l'eau, la préserver et la répartir : c'est le rôle du SAGE (Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux). Les différents Collectifs se sont exprimés dans l'enquête publique clôturée le 30 janvier 2012. ***www.ardeche-eau.fr***

Informez-vous et informez vos proches, participez aux actions des Collectifs, interpellez vos élus, organisez des évènements, soutenez financièrement, exprimez votre créativité...

Agriculteurs, Professionnels du Tourisme, des Loisirs, de l'Immobilier, du Bâtiment, Fédération de Pêche, de Chasse, de Protection de la Nature, du Patrimoine...

**Tous concernés : PARTICIPEZ À LA LUTTE DES COLLECTIFS.**

**Les Collectifs 07 & 30 "Stop au Gaz et Huile de Schiste"**
**réaffirment leur refus de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures de roche-mère**
(les huiles lourdes, le gaz de charbon, le gaz de schiste...)

39 rue Jean-Louis Soulavie - 07110 Largentière - www.stopaugazdeschiste07.org

A photocopier et faire circuler sans modération

Conception LIMAGE
Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Fombon - 04 75 35 26 84 - Ne pas jeter sur la voie publique

COLLECTIF 07 STOP AU GAZ DE SCHISTE

la lettre d'info des Collectifs 07 30 février 2012
n°2

# la GAZette

STOP ! AUX GAZ & HUILES DE SCHISTE

### La fracturation hydraulique interdite ?

**Attention** : La loi l'autorise sous conditions.
Voir site du Collectif 07

### Forum Alternatif Mondial de l'Eau

**14-17 mars Marseille**

L'objet du FAME est de construire une alternative à l'organisation en place. Grand rassemblement le 17 mars à Marseille.
www.fame2012.org

### Véhicules, camions ou travaux suspects ?

Restons vigilants. Contactez le numéro d'alerte.
Il faut être nombreux pour un blocage efficace.

**Alerte** : 06 23 66 15 51

### Rejoignez-nous

Informations, contacts , renseignements :
**04 75 36 72 83**

## ÉDITO

La main sur le cœur, nos financiers-pétroliers nous assurent que la fracturation en grande profondeur ne laissera aucune trace dans les nappes d'eau souterraines.

Cette vision simpliste de la géologie nous laisse perplexes sur leurs connaissances ou leur bonne foi. Le cloisonnement entre les différentes couches contenant ces nappes d'eau n'existe pas car les failles naturelles les mettent en contact.

Environ 70% des solutions injectées pour fracturer restent dans le sous-sol. Comment vont-elles se comporter ? Et où vont-elles émerger ? Dans combien de temps ? En quelle quantité ?… C'est imprévisible, et non maîtrisable.

Nous ne pouvons pas accepter de telles atteintes au patrimoine des bassins hydrogéologiques de notre région. Nous manquons déjà d'eau et sa qualité est déjà fragilisée.

Ne les laissons pas jouer aux apprentis sorciers !

Joël Jolivet Commission scientifique

## PLUS D'EAU POTABLE ?

***Un puits de forage demande un volume d'eau équivalent à un jour de consommation en eau potable des villes de Valence et Montélimar réunies.***

Qu'elle sorte du robinet ou du tuyau d'une pompe, l'eau provient des cours d'eau, des sources et des eaux souterraines. Sa quantité est fonction des pluies.
Elles alimentent les rivières et s'infiltrent vers les nappes phréatiques et les eaux profondes.

Dans les terrains très fracturés des permis de prospection de gaz et de pétrole du sud de la France, les eaux circulent dans les fissures des roches.

contact@stopaugazdeschiste07.org - collectifgardechois@gmail.com

RhôneAlpes

# BOIRE OU FORER : IL FAUT CHOISIR !

**La fracturation hydraulique**, seule technique connue actuellement pour fracturer une roche, demande :

**- 20 millions de litres d'eau par forage** soit 1 000 camions-citernes représentant la consommation quotidienne en eau de 100 000 habitants : un tiers de l'Ardèche.

**- l'adjonction à l'eau de fracturation d'un véritable cocktail chimique** contenant des produits cancérigènes et mutagènes.

La majeure partie de ce fluide ne peut être récupérée et **contamine irrémédiablement le sol et les eaux**.
Le reste est stocké dans des bassins rudimentaires. Il pollue l'air par évaporation et la terre par les fuites et les débordements des bassins de rétention.
Les énormes pressions mises en œuvre élargissent les failles existantes, zone de fragilité naturelle, pouvant ainsi déclencher des micro-séismes.

**Le cocktail chimique de fracturation** peut s'infiltrer et atteindre les nappes d'eau souterraines et parfois remonter vers la surface avec fuites de méthane et rejets de produits toxiques voire radioactifs.

Aux USA, il y a plus de 500 000 forages et il faut en moyenne **3 forages par km2** avec :

- pistes d'accès,
- unités de séparation eau/gaz-pétrole,
- bassins de rétention rudimentaires des eaux de retour de fracturation,
- réservoirs de stockage (gaz ou pétrole),
- stations de pompage et compresseurs,
- pipe-lines, camions pour livrer gaz ou pétrole,
- camions d'eau et de produits chimiques.

Hypothèse : si seulement la moitié de la zone des permis Bassin, Plaine d'Alès et Navacelles était exploitée, cela ferait **1500 forages sur 950 km².**

Le traitement du liquide de retour de fracturation n'est aujourd'hui pas maîtrisé, l'aspersion, parfois utilisée, ne fait que transférer la **contamination de l'eau à l'air.** Aucune des stations de traitement des eaux industrielles ne peut traiter de tels effluents.

**Et que faire des éléments radioactifs** (radium, uranium,..) métaux lourds et autres saumures (sels) remontés avec le fluide de fracturation et ceux restés sous terre qui ressortiront de façon permanente par les sources et les nappes phréatiques qui nous alimentent en eau potable ?

On ne peut occulter la question de l'après-production, lorsque des milliers de puits seront fermés, à l'abandon, et que le gaz ou le pétrole libéré continueront de cheminer vers la surface dans des formations géologiques chahutées et fracturées.

**C'est notre santé et celle de nos enfants qui sont menacées.**

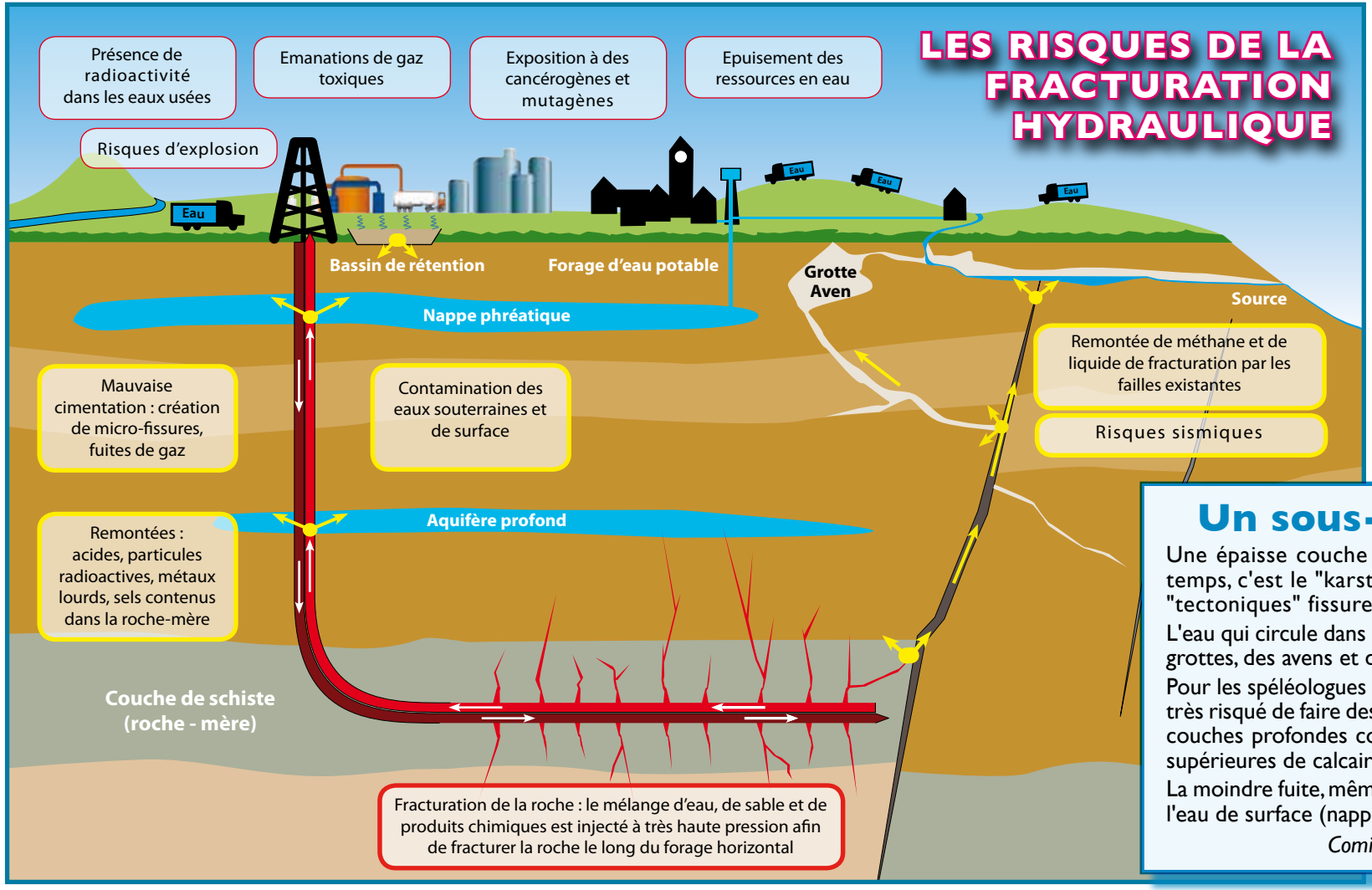


## Un sous-sol très fragilisé ...

Une épaisse couche de calcaire sculptée par l'eau, les failles, le temps, c'est le "karst" du sud de l'Ardèche que les mouvements "tectoniques" fissurent depuis plus de 120 millions d'années.

L'eau qui circule dans ces fissures dissout le calcaire en creusant des grottes, des avens et des gorges.

Pour les spéléologues qui étudient scientifiquement ces massifs, il est très risqué de faire des forages qui peuvent mettre en connexion des couches profondes contenant des hydrocarbures avec les couches supérieures de calcaire.

La moindre fuite, même profonde, risquerait de polluer durablement l'eau de surface (nappes phréatiques et rivières).

*Comité Spéléologique de l'Ardèche*